

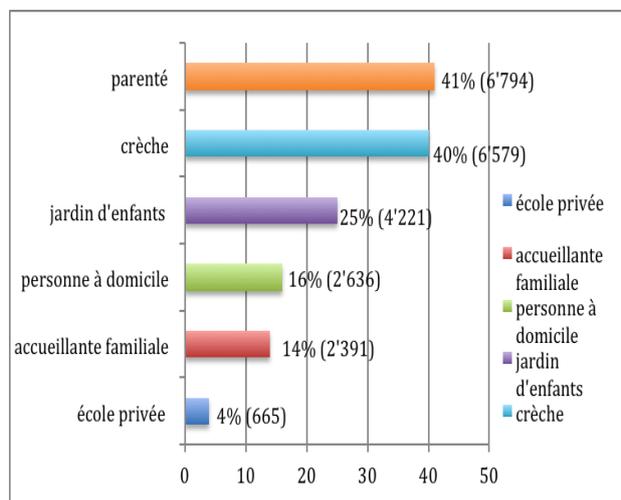
Les familles à Genève en quelques chiffres Les principaux indicateurs statistiques

L'Observatoire des familles de l'Université de Genève présente annuellement une sélection d'indicateurs statistiques, qui portent un éclairage particulier sur certains aspects importants des conditions de vie des familles à Genève. En 2016, la sélection comprend des chiffres et des tableaux statistiques sur les offres d'accueil extrascolaire et leur utilisation par les enfants de 4 à 12 ans dans le canton de Genève. Les indicateurs inclus dans cette fiche sont issus des résultats présentés lors des Assises 2016 d'Avenir Familles. Comme le choix des modes de garde extrascolaire résulte aussi du contexte social dans le canton de Genève, sont inclus des indicateurs sur la structure des ménages, tels que la fécondité, la divortialité, le taux d'activité de la population et les choix d'orientation des jeunes entre 15 et 19 ans. Le document est basé sur les données les plus récentes collectées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre notamment de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), par l'Office cantonal de la statistique, le Service de la recherche en éducation (SRED) et l'enquête réalisée par l'Observatoire universitaire du sport et des loisirs sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants de 4 à 18 ans.

1. OFFRES D'ACCUEIL EXTRA-FAMILIAL

La problématique de la garde extrascolaire dans le canton de Genève est assez importante, puisqu'en 2014, par exemple, 78% des enfants d'âge préscolaire sont régulièrement confiés durant la semaine à une structure d'accueil ou à une autre personne que leurs parents, ce qui représente 16'576 enfants (SRED, 2014). Pour une partie de ces enfants, plusieurs structures d'accueil sont combinées durant la semaine ou la journée.

Figure 1 : Répartition des enfants d'âge préscolaire confiés selon le mode d'accueil, canton de Genève, 2014

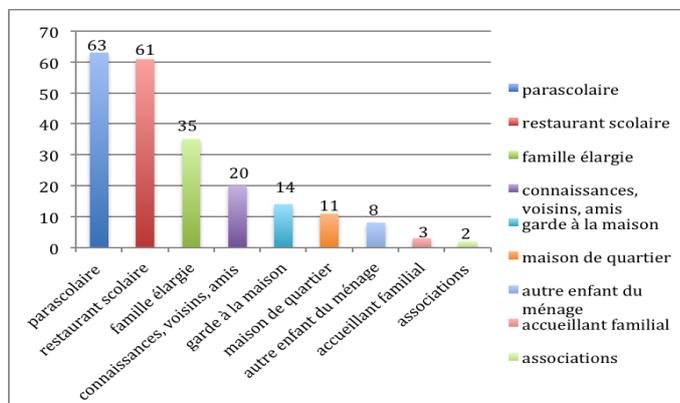


41% des enfants genevois sont confiés à la parenté, 40% fréquentent une crèche et 25% un jardin d'enfants. Le nombre de places d'accueil dans les structures à prestations élargies et restreintes a évolué entre 2001 et 2014¹. Il a presque doublé de 4'660 en 2001 à 7'589 en 2014. En ce qui concerne les prestations élargies, le nombre de places est passé de 2'810 en 2001 à 5'434 en 2014, ce qui souligne leur nécessité à Genève (SRED: Office de la jeunesse, 2014).

Source : OFS, 2014, Enquête « Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance », SRED/mai 2014.

¹ Les structures d'accueil à prestations élargies sont ouvertes au moins 45 heures par semaine et au moins 45 semaines par an, avec un repas de midi proposé. Quant aux structures d'accueil à prestations restreintes, elles ne remplissent pas toutes les trois conditions précitées.

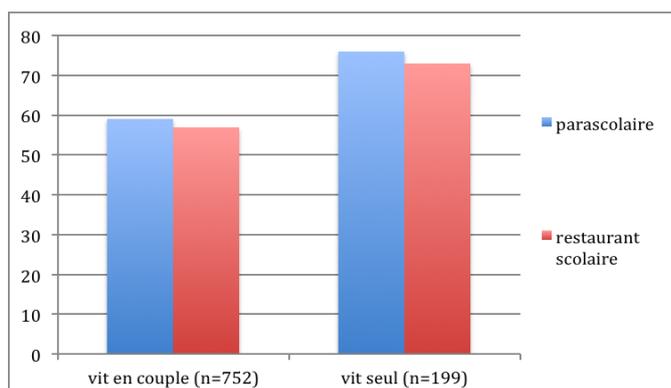
Figure 2 : Répartition des modes de garde canton de Genève, 2013, (%)



Le parascolaire et le restaurant scolaire sont les modes de garde les plus utilisés par les parents des enfants de 4 à 12 ans à Genève². Les modes de garde non-institutionnels tels que la famille élargie, les voisins, les amis et la garde à la maison sont aussi présents, mais dans une proportion moindre.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : enfants de 4 à 12 ans, en période scolaire

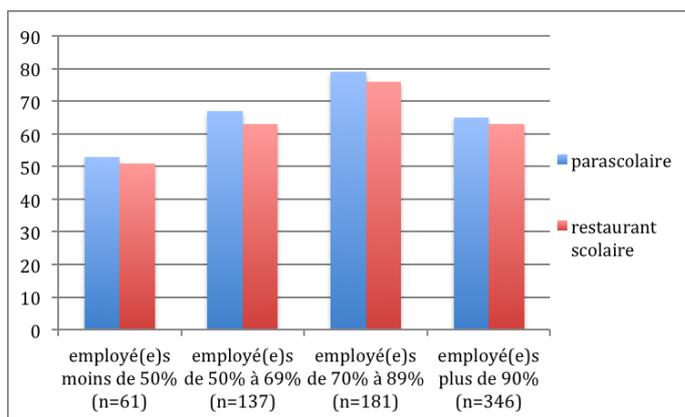
Figure 3 : Répartition des modes de garde (parascolaire et restaurant scolaire) selon le type de famille, canton de Genève, 2013 (%)



Le choix du mode de garde dépend aussi du profil sociodémographique des parents. Les familles monoparentales, par exemple, utilisent plus fréquemment le parascolaire et le restaurant scolaire que les familles vivant en couple.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

Figure 4 : Répartition des modes de garde (parascolaire et restaurant scolaire) selon le taux d'activité des parents, canton de Genève, 2013 (%)

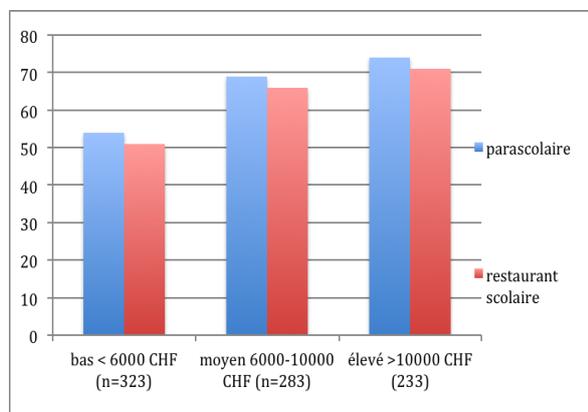


La fréquence d'utilisation du parascolaire et du restaurant scolaire dépend du taux d'activité des parents. Les parents employés à plus de 50% et particulièrement ceux travaillant à plus de 70%, ainsi que les parents employés à temps plein, utilisent plus fréquemment le parascolaire et le restaurant scolaire que les parents travaillant à moins de 50%.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

² Les données ont été recueillies par l'Observatoire Universitaire du sport et des loisirs de l'Université de Lausanne en 2013. L'enquête s'intitule « La prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois : Pratiques et besoins des familles ». (http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Documents_d_actualite/resume-rapport-prise-charge-extrascolaire-enfants-genevois-2014.pdf). L'analyse a été réalisée par l'Observatoire des familles.

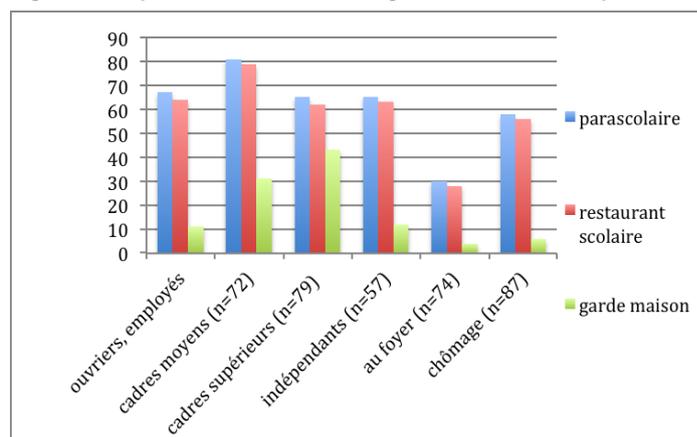
Figure 5 : Répartition des modes de garde selon le revenu du ménage, canton de Genève, 2013 (%)



L'utilisation du parascolaire et du restaurant scolaire dépend aussi du revenu des parents. Les parents disposant d'un revenu élevé (plus de 10'000 CHF par mois, par ménage) utilisent plus fréquemment les modes de garde institutionnels, tels que le parascolaire et le restaurant scolaire, que les parents disposant d'un faible revenu (moins de 6'000 CHF mensuellement par ménage). Les parents ayant un revenu élevé utilisent aussi plus fréquemment la garde à la maison en sollicitant baby-sitters, nounous ou jeunes filles au pair, services qui sont moins accessibles aux faibles revenus.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

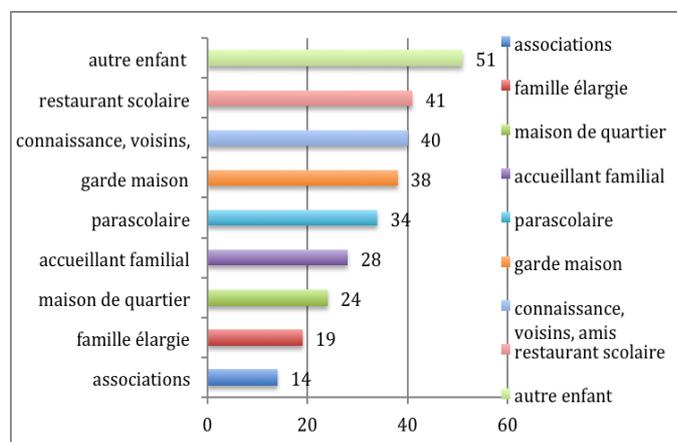
Figure 6 : Répartition des modes de garde selon le statut professionnel des parents, canton de Genève, 2013 (%)



L'utilisation du parascolaire, du restaurant scolaire et de la garde à la maison dépend du statut professionnel des parents. Les parents cadres moyens utilisent plus fréquemment les modes de garde institutionnels, le parascolaire et le restaurant scolaire, que les parents ouvriers ou cadres, ainsi que les chômeurs et les non-actifs. Les cadres supérieurs utilisent plus fréquemment la garde à la maison que les employés ou les non-actifs.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

Figure 7 : Les modes de garde choisis par défaut par les parents, canton de Genève, 2013 (%)

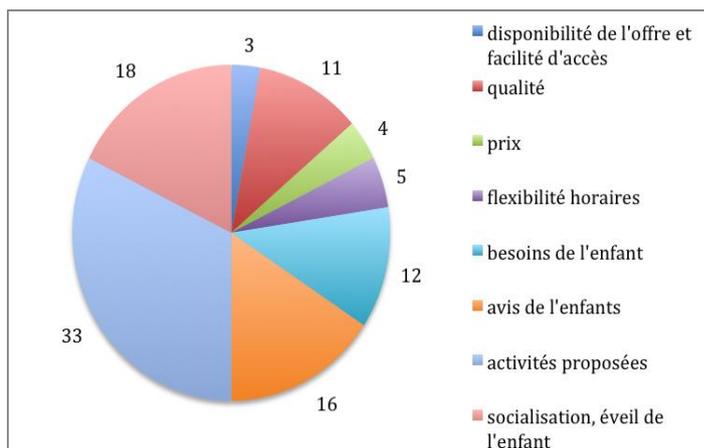


Le choix par défaut s'oppose au choix délibéré dans le sens où il n'y a pas d'autres alternatives. Il montre les contraintes d'utilisation de la garde extrascolaire. La garde par un autre enfant est le mode de garde adopté le plus souvent par défaut par les parents. En ce qui concerne les modes de garde les souvent cités, comme le restaurant scolaire et le parascolaire, ils sont choisis par défaut dans environ 41% et 34% des cas.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

Environ 40% des parents choisissent par défaut les modes de garde non-institutionnels, tels que les connaissances, les voisins et la garde à la maison. Les parents vivant seuls et disposant d'un revenu plus faible choisissent plus fréquemment les modes de garde institutionnels par défaut que les parents vivant en couple et disposant d'un revenu plus élevé.

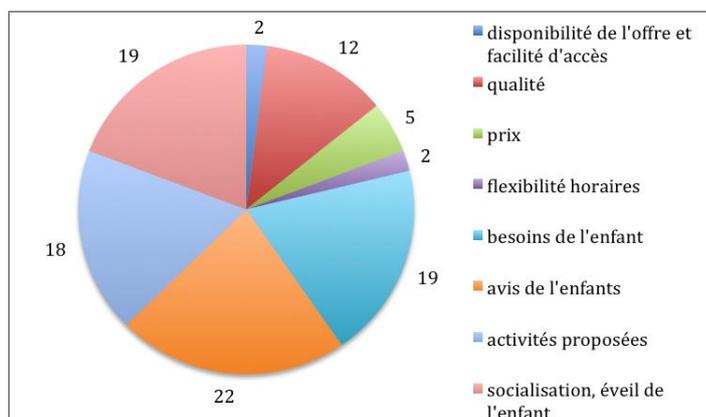
Figure 8 : Les motifs d'insatisfaction des parents vis-à-vis du parascolaire, canton de Genève, 2013 (%)



33% des parents sont insatisfaits des activités proposées au parascolaire, 18% de la socialisation et de l'éveil de l'enfant et 16% sont insatisfaits sur l'avis des enfants. Les questions de prix, de flexibilité, de disponibilité et de facilité d'accès ne sont pas des sources importantes d'insatisfaction.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

Figure 9 : Les motifs d'insatisfaction des parents, vis-à-vis du restaurant scolaire, canton de Genève, 2013 (%)



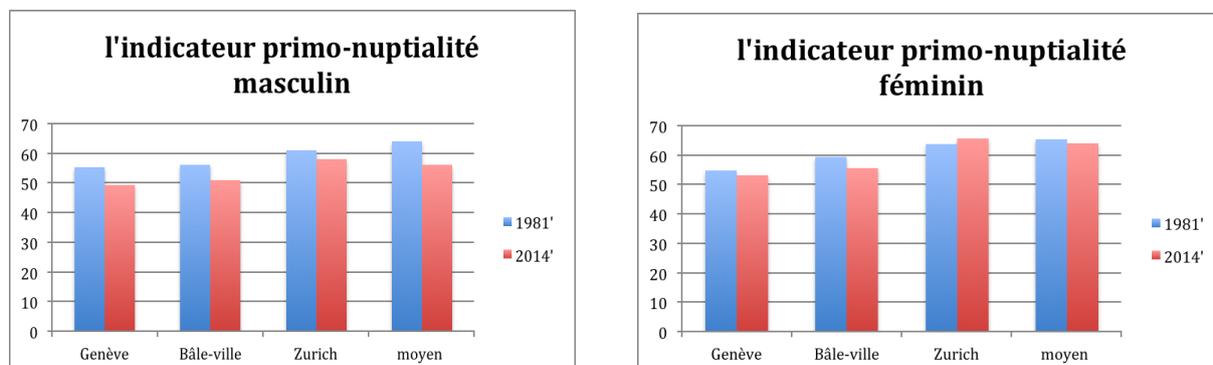
Les motifs d'insatisfaction des parents par rapport au restaurant scolaire sont basés sur l'avis et les besoins de l'enfant, l'activité proposée, la socialisation et l'éveil de l'enfant. Comme dans le cas du parascolaire, les motifs d'accès, de flexibilité et de prix influencent peu le choix de ce mode de garde.

Source : enquête sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants genevois
Note : les enfants de 4 à 12 ans en période scolaire

Le développement des modes de garde des enfants s'explique par l'évolution du contexte social et démographique. Les changements de la nuptialité (mariage), de la fécondité (nombre d'enfants) et de la divortialité sont des processus qui entraînent des modifications de la place et de la prise en charge des enfants dans la société. Voyons ce qu'il en est pour Genève.

2. LES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES

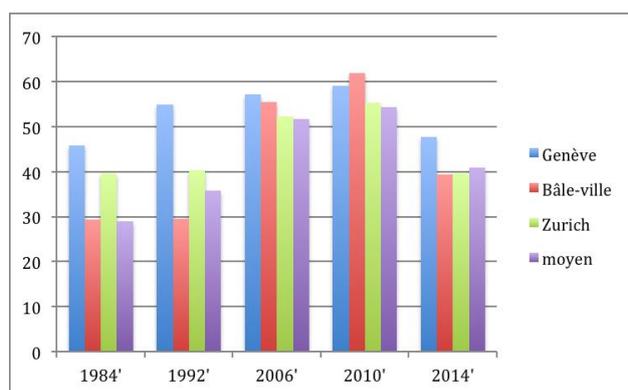
Figure 10 : Indicateurs de primo-nuptialité masculin et féminin dans quelques cantons suisses en 1981 et en 2014



Source : OFS, 2014

Les indicateurs conjoncturels de primo-nuptialité³ masculin et féminin en 1981 et en 2014 sont inférieurs dans le canton de Genève aux indicateurs moyens suisses. Les individus se marient moins à Genève que dans le reste de la Suisse, ainsi que dans les autres cantons urbains. Suite à la diminution du nombre de mariages, la notion de couple consensuel ou concubin, a été introduite dans les recensements fédéraux de la population en 1980 (OCSTAT, 1997), cependant il n'y a aucune donnée statistique sur les unions libres dans le canton de Genève depuis 1990. La proportion de naissances hors mariage dans le canton de Genève s'élève à 27.6% en 2014 (OFS, 2014). Elle est supérieure à la moyenne suisse (21.7%) (OFS, 2014).

Figure 11 : Indicateur conjoncturel de divortialité dans les certains cantons suisses entre 1984 et 2014



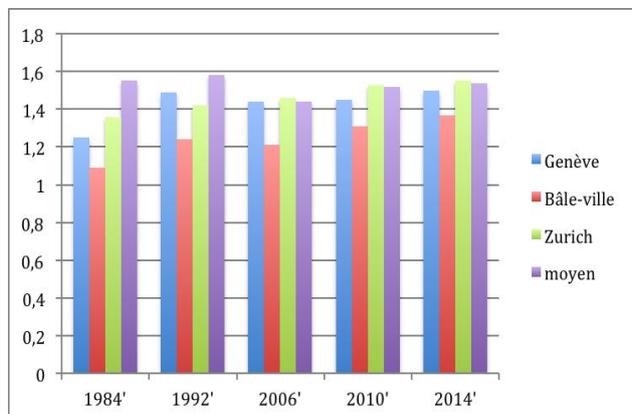
L'indicateur conjoncturel de divortialité en Suisse s'élève à 47.7, ce qui signifie que 47.7 couples sur 100 sont voués à l'échec en 2014 (OFS, 2014). Depuis 1984, cet indicateur est plus élevé à Genève que dans le reste de la Suisse. La tendance au divorce persiste depuis les années 1970 tout en ayant atteint son maximum entre les années 2006 et 2010. On observe une plus grande diversité des formes familiales à Genève avec davantage de familles monoparentales et recomposées.

En 2011, parmi les 78 500 enfants mineurs résidant dans le canton de Genève, 4 200 (soit 5 %) vivent dans une famille recomposée et 11 900 dans une famille monoparentale (soit 15 %) (OFS, 2011).

3

L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité se définit comme la somme des taux de nuptialité des célibataires masculins et féminins par âge (Il s'agit de personnes n'ayant jamais été mariées et dont l'âge est limité aux moins de 50 ans).

Figure 12 : Indicateur conjoncturel de fécondité dans certains cantons suisses entre 1984 et 2014



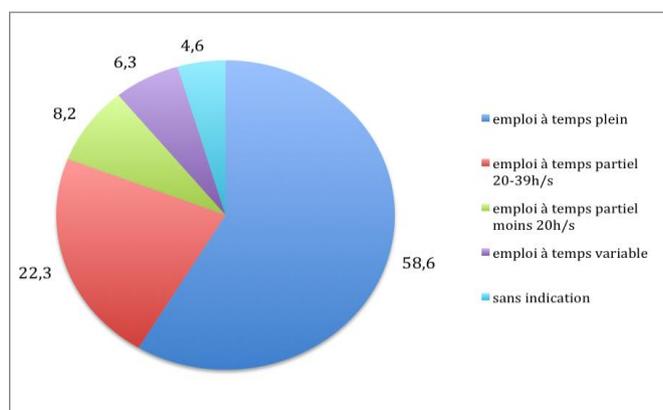
Depuis la fin des années 1970, l'évolution de la fécondité en Suisse est marquée par une baisse à long terme du nombre d'enfants par femme. Depuis 1984, dans le canton de Genève, l'indicateur conjoncturel de fécondité⁴ est inférieur à l'indice moyen suisse tout en se rapprochant de l'indicateur du canton de Zurich. La baisse de la fécondité peut être expliquée non seulement par les facteurs démographiques mais aussi par les facteurs sociaux, tels que la participation des femmes au marché du travail, les rapports de genre, les normes et les pratiques de genre non-égalitaires.

Source : OFS, 2014

3. L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : LE TAUX D'ACTIVITE SELON LE SEXE ET LE STATUT FAMILIAL

En 2014, dans le canton de Genève, le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans s'élève à 76.1%. Ce taux reste inférieur au taux moyen suisse (81.4%). Le taux d'activité net des femmes pour la même tranche d'âge s'élève à 71.4% (OFS, 2014).

Figure 13 : Répartition des personnes actives âgées de 15 à 64 ans selon le taux d'activité

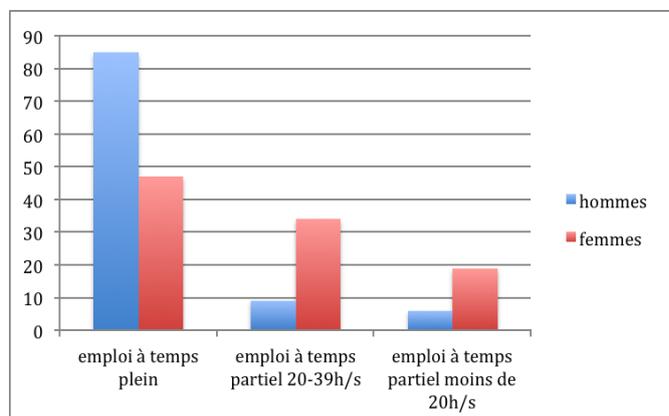


Environ 60% des personnes actives entre 15 à 64 ans sont employées à temps plein, 22% travaillent à temps partiel (entre 20 et 39 heures par semaine) et 8% travaillent moins de 20 heures par semaine (ESPA 2015). La répartition des personnes actives entre 15 et 64 ans dans le canton de Genève correspond à la répartition des personnes actives dans les autres cantons suisses.

Source : ESPA, 2015

⁴ L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) exprime le nombre moyen d'enfants par femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée.

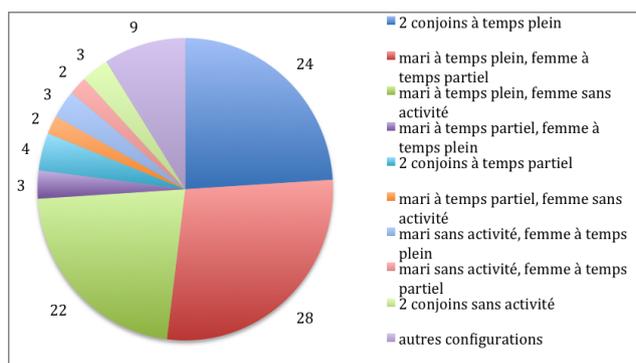
Figure 14 : Répartition des hommes et des femmes âgés de 15 à 64 ans selon le taux d'activité



Cependant, il y a des différences entre le taux d'activité des hommes et des femmes. Dans la même année, 85% des hommes et 47% des femmes travaillent à temps plein (ESPA, 2015). En revanche, 9% des hommes et 34% des femmes travaillent à temps partiel (20-39 heures par semaine), 19% des femmes et 6% des hommes travaillent moins de 20 heures par semaine (ESPA, 2015). Le travail à temps partiel reste, principalement pour les femmes, une mesure importante de la conciliation entre le travail et la famille.

Source : ESPA, 2015

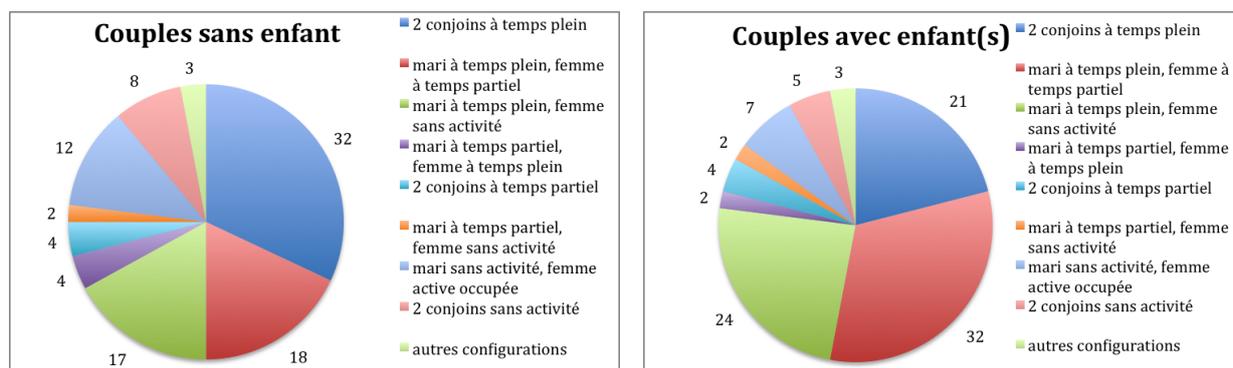
Figure 15 : Répartition des couples de deux conjoints âgés de 18 à 64 ans selon le statut d'activité



En 2011, dans le canton de Genève dans 24.2% des couples les deux conjoints travaillent à temps plein, dans 27.8% des couples l'homme travaille à temps plein et la femme à temps partiel, dans 20.1% des couples l'homme travaille à temps plein, la femme étant sans activité professionnelle, au foyer, en formation ou au chômage (OFS, 2011). Ces données montrent que le modèle de l'homme comme pourvoyeur de ressources familial principal prévaut dans la majorité des couples.

Source : OFS, 2011

Figure 16 : Répartition des couples de deux conjoints âgés de 18 à 64 ans sans et avec enfant(s) selon le statut d'activité

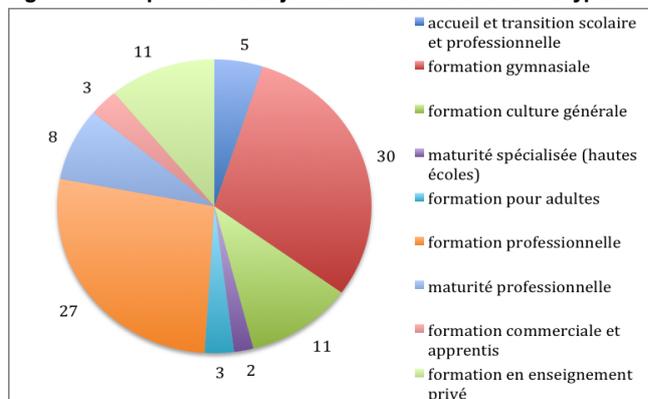


Source : OFS, 2011

La présence d'un enfant au sein du foyer influence le taux d'activité des couples, notamment celui des femmes. Parmi les couples sans enfant, dans un tiers d'entre eux, les deux conjoints travaillent à temps plein, alors que cette configuration n'apparaît que pour 21% des couples avec un ou plusieurs enfants, les femmes privilégiant alors le temps partiel ou l'arrêt de l'activité professionnelle (OFS, 2011). Dans cette situation de disparité entre l'emploi masculin et féminin, les services de garde d'enfants sont importants.

4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LE DECROCHAGE DES JEUNES DE 15 A 19 ANS

Figure 17 : Répartition des jeunes de 15 à 19 ans entre types d'enseignement dans le canon de Genève, 2015



Source : SRED, 2015

En 2015, Genève compte 27'158 jeunes entre 15 et 19 ans (OFS, 2015). Selon les données du SRED, 27'105 d'entre eux suivent un enseignement public ou privé soit la presque totalité (99.8%) (SRED, 2015). Environ 91% des jeunes poursuivent leurs études dans l'enseignement public (SRED, 2015). Un tiers des jeunes entreprend une formation gymnasiale et un autre tiers est inscrit en formation professionnelle. Les autres suivent une formation en culture générale, maturité spécialisée ou continuent leurs études dans l'enseignement privé.

Selon les résultats de l'enquête sur le décrochage dans l'enseignement secondaire réalisée en 2013-2014, 976 jeunes ont abandonné leurs études parmi 21'101, ce qui représente 5% de la totalité (SRED, 2015). Les jeunes, qui ont abandonné leur formation, sont en majorité des jeunes issus de milieux modestes, de nationalité étrangère, les allophones et les garçons. Les motifs principaux de décrochage sont : la perte d'intérêt pour la formation, les difficultés scolaires, le manque d'assiduité aux études, les difficultés personnelles, l'absentéisme, le risque de renvoi, le départ de Genève et la prise d'emploi. En 2013-2014, 47% des jeunes ayant abandonné leurs études sont retournés en formation l'année suivante. Les autres ont déclaré être en formation en février 2015, sont retournés sur le marché du travail ou tentaient d'y entrer, étaient à la maison pour des raisons de santé, ou familiales ou dans une phase d'apprentissage du français (SRED, 2015).

5. A RETENIR

- L'offre préscolaire et parascolaire est fortement développée à Genève par rapport au reste de la Suisse, mais les besoins dans ce domaine restent très élevés, comme en atteste l'inégalité des taux d'activité des hommes et des femmes avec enfants.
- L'utilisation des services de garde institutionnels dépend des caractéristiques socio-économiques des parents. Les parents cadres moyens et supérieurs ainsi que les parents disposant d'un revenu élevé utilisent plus fréquemment les modes de garde institutionnels et non-institutionnels que les parents issus d'un milieu populaire et ayant un bas revenu.
- Un parent sur trois choisit le restaurant scolaire ou le parascolaire par défaut. Les raisons principales d'insatisfaction des parents par rapport au restaurant scolaire ou au parascolaire tiennent à l'activité proposée, à la socialisation, à l'éveil et à l'avis des enfants.
- L'accès inégal à la garde extrascolaire des enfants issus de milieu populaire peut être un facteur de difficulté pour leur intégration sociale future.

- Les jeunes de 15 à 19 ans à Genève sont (presque) tous scolarisés, comme ailleurs en Suisse, mais la part des jeunes en apprentissage est plus faible qu'ailleurs. Le décrochage dans l'enseignement secondaire reste rare, mais problématique au niveau d'une future insertion.
- Malgré une proportion de familles monoparentales et de familles recomposées plus élevée qu'ailleurs en Suisse, la très grande majorité des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques.



Observatoire des familles, Université de Genève, Institut de recherches sociologiques, avec le soutien du Pôle de Recherche National (PRN) LIVES.